

TARIFS 2024 – PORTS DE PERROS-GUIREC

BASSIN A FLOT	Escalaes (1)					Contrats d'abonnements (2)	
	Longueur Hors tout	1 jour	Semaine	3 jours	1 mois été	Day Boat Forfait 2 mois juillet/aout	Année
De 5,00 à 6,49 m	22 €	99 €	43 €	294 €	388 €	1 107 € 1 437 €	714 € 926 €
De 6,50 à 7,99 m	25 €	125 €	49 €	367 €	511 €	1 440 € 1 770 €	928 € 1 141 €
De 8,00 à 8,99 m	31 €	154 €	62 €	465 €	622 €	1 772 € 1 991 €	1 142 € 1 283 €
De 9,00 à 9,99 m	33 €	173 €	67 €	514 €	699 €	1 993 € 2 213 €	1 285 € 1 426 €
De 10,00 à 10,99 m	42 €	198 €	84 €	586 €	778 €	2 215 € 2 434 €	1 427 € 1 569 €
De 11,00 à 11,99 m	47 €	220 €	95 €	659 €	854 €	2 436 € 2 656 €	1 570 € 1 712 €
De 12,00 à 12,99 m	49 €	237 €	99 €	708 €	932 €	2 658 € 2 877 €	1 713 € 1 854 €
De 13,00 à 13,99 m	52 €	253 €	103 €	754 €	1 009 €	2 879 € 3 099 €	1 856 € 1 997 €
De 14,00 à 14,99 m	57 €	279 €	114 €	870 €	1 087 €	3 101 € 3 320 €	1 998 € 2 140 €
De 15,00 à 15,99 m	59 €	293 €	118 €	878 €	1 164 €	3 322 € 3 542 €	2 141 € 2 283 €
De 16,00 à 16,99 m	63 €	310 €	127 €	929 €	1 243 €	3 544 € 3 763 €	2 284 € 2 425 €
Supérieur à 16.50 m	Par tranche de 0.50 m : + 3,5 € par jour et + 18 € par semaine						

221 €/mètre

143 €/mètre

Les abonnements « Hivernage » et « Année » sont facturés à la longueur réelle hors tout. La capitainerie se réserve le droit de mesurer les bateaux. Les tarifs du tableau ci-dessus sont indicatifs.

(1) Été : du 1^{er} mai au 30 septembre / Hiver : du 1^{er} octobre au 30 avril. Les plaisanciers en escale bénéficieront de 50% de réduction sur le plein tarif entre le 1^{er} octobre au 30 avril.

(2) Les abonnements « Hivernage » et « Année » sont facturés à la longueur réelle **hors tout**. Les tarifs du tableau ci-dessus sont indicatifs.

(3) Forfait valable une fois, non renouvelable et non cumulable avec le TransEurope Marina

Les usagers titulaires d'un contrat (annuel ou hivernage) au Bassin à Flot et d'un contrat annuel bouée bénéficieront d'une **remise de 17%** sur l'ensemble des deux contrats, soit 2 mois gratuits.

Offre de parrainage sur tout nouveau contrat annuel au Bassin à Flot :

10% de remise pour le filleul et le parrain sur le montant de la 1^{ère} année, calculé sur la base du tarif du filleul

Remise valable pour l'année en cours effectuée sur la base du montant du contrat du bateau parrainé. Les parrainages sont cumulables, par le parrain, à hauteur de 60% de la redevance annuelle.

PROFESSIONNELS DU NAUTISME, CHANTIERS : Le 1^{er} contrat annuel : 5% de remise et places suivantes : 10% remise

CLIENTS DES PROFESSIONNELS DU NAUTISME : Pour tout bateau vendu, le client bénéficiera de 30% de réduction sur sa place de port la première année.

WIFI PLAISANCE : inclus

ELECTRICITE : mise en place de bornes courant 2024 – consommation au réel prévue à partir d'une consommation de 50 kwh.

LOCATION NUITEES INSOLITES : 1 nuit louée à un tiers extérieur type AirB&B = 50% nuit d'escale payée au port. Les propriétaires doivent déclarer leurs locations à la demande de la capitainerie (2x/an). Obligation aux locataires de respecter le règlement du port.

MULTICOQUES : Coefficient multiplicateur de : 1,5

BATEAUX D'INTERET PATRIMONIAL : Pour tous les contrats annuels et escales, les bateaux d'intérêt patrimonial répertoriés sur justificatifs bénéficient d'une réduction de 5%

LOCATION NETTOYEUR HAUTE PRESSION EAU DE MER : 50 € la demi-journée et caution de 500 €